



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/45/L.2/Add.1
10 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 154 de l'ordre du jour

ASSISTANCE ELECTORALE A HAITI

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Bolivie, Colombie, Costa Rica,
El Salvador, Equateur, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque,
Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Suriname et
Venezuela

